APRES LE COUP DE FORCE, LE BLUFF !

Le Populaire *publie une liste de « responsables » chargés de « reconstituer » la Fédération de la Seine. La plupart de ces responsables se sont désignés eux-mêmes et plusieurs autres, qu'on a mis sur la liste sans les consulter, ont adressé une protestation indignée. A quel titre et au nom de qui Allemane, Costedoat et autres Joublot parleraient-ils désormais au nom de la Fédération de la Seine?*

Pour masquer leur mauvaise action et continuer à tromper les militants, "ILS" sont obligés de mentir...

« Conformément au vœu exprimé par la C.N.D.C., nous publions le texte intégral de la décision prise. » (*Populaire,* 14 avril 1938.)

Il suffit de lire la fin de la « sentence » pour se rendre compte que le vœu de la C.N.D.C. est « que rapport et décision soient portés à la connaissance de toutes les sections du Parti, soit au moyen d'une circulaire, soit par PUBLICATION INTÉGRALE DANS LA PROCHAINE « VIE DU PARTI ».

Or, la *Vie du Parti* est réservée AUX MEMBRES DU PARTI.

Pourquoi donc la publication dans le *Populaire?*

Parce que le communiqué du Bureau fédéral de la Seine a provoqué une émotion considérable dans toute la classe ouvrière.

La Fédération de la Seine a donc *obligé* les bureaucrates qui voulaient l'étrangler dans l'ombre, tout en lui assénant le coup de goupillon de leur « bonne camaraderie », à se faire voir tels qu'ils sont. La publication dans le *Populaire* d'une sentence qui permet de juger les juges est une première victoire pour la Fédération et pour le *vrai Parti socialiste,* parti de lumière et de liberté.

La C.A.P. ajoute aux considérants de la sentence :

« ... rendue contre des camarades qui, malgré les engagements solennels pris par eux à la tribune du Conseil national de Puteaux du 18 avril 1937, ont refusé de respecter les décisions du Parti et de se plier à la discipline générale... »

Pourquoi mentir, lorsqu'on a tout l'appareil bureaucratique à sa disposition, pour donner un semblant de justification juridique à des prétextes plus ou moins habiles?

Si nous avons violé nos engagements, pourquoi le C.N.C. n'en a-t-elle pas fait la preuve pour nous frapper en application des statuts?

La vérité, c'est que nous avons *scrupuleusement respecté* la décision prise par le C. N. du 18 avril 1937 à Puteaux. Notre organisation de la Gauche Révolutionnaire a été dissoute : aucune carte n'a été éditée, aucune assemblée d'adhérents pour l'élection d'un Comité directeur quelconque n'a eu lieu depuis cette décision. Nous avons simplement continué à diffuser nos conceptions à l'intérieur du Parti, conformément à la déclaration faite par Marceau Pivert avec l'accord unanime du C. N. : « *Nous constatons que le Parti ne met pas en cause notre liberté totale d'appréciation et d'expression à l'intérieur du Parti* ».

La violation d'engagement n'est pas notre fait, mais celui de la bureaucratie du Parti qui ne peut plus tolérer la libre circulation des idées socialistes à l'intérieur du Parti au moment où elle se jette dans l'*union nationale...*

⁂

Autre mensonge « *par omission* » du *Populaire.*

Un paragraphe — combien savoureux — de la déclaration de Paul-Boncour saute, et les militants ne le connaîtront pas. Nous le publions donc pour qu'ils puissent apprécier à la fois le chemin parcouru par le Parti et les procédés employés pour en arriver là!

5° *paragraphe :* « ... Nous sommes, nous, des socialistes n'ayant quitté le Parti que par suite d'un désaccord sur des positions *gouvernementales* et NATIONALES *qui sont, aujourd'hui, courageusement les siennes.* »

Dites, camarades, ces « *positions nationales* » qui permettent de collaborer avec Flandin à la militarisation totale du pays, à l'inflation et à la préparation de la dictature, quand donc le Congrès du Parti les a-t-elles décidées?

Contre l'Union Nationale, Pour le respect de la charte du Parti !

ILS OUBLIENT TOUT ! ILS RENIENT TOUT !

(*QUELQUES DOCUMENTS*)

✦ ✦ ✦

Menace précise

La constitution d'un gouvernement d'union nationale, auquel le Parti socialiste serait intégré, est obstinément recherchée, depuis plusieurs mois, en dépit de l'hostilité évidente de l'immense majorité du Parti pour cette formation contraire à la Charte constitutive de 1905.

Rappelons les étapes parcourues :

Le 20 *juin* 1937.

Léon Blum cède la direction du gouvernement à Chautemps; sans consultation ni de la C.A.P., ni du Conseil national, il abandonne le pouvoir et favorise la substitution d'un gouvernement à direction radicale au gouvernement conforme aux décisions de nos Congrès (C.N., 28-29 octobre 1929 : « ... rappelle que le Parti est toujours prêt à assumer les responsabilités directes du pouvoir soit tout seul, soit en appelant dans le gouvernement qu'il constituerait et *où il conserverait l'autorité et la majorité,* des représentants d'autres groupes de façon à avoir toujours la certitude d'assurer, dans l'action gouvernementale, la prépondérance des solutions de décision, d'énergie, d'audace et de volonté qu'il croit SEULES SUSCEPTIBLES de sauvegarder l'avenir du pays et de sauver la démocratie menacée. »)

Le 21 *juin* 1937.

Le Conseil national cède, à contre cœur, à l'adjuration de Léon Blum, qui lui fait accepter *la participation* tant de fois condamnée par nos Congrès.

Le 18 *janvier* 1938.

Léon Blum lance la fameuse formule « de Thorez à Reynaud », en contradiction formelle avec la décision de la C.A.P. du 20 septembre précédent qui condamnait *unanimement* le « Front des Français » préconisé par les communistes :

« La C.A.P. estime qu'il y aurait dan- « ger, pour le but même poursuivi ainsi « à rechercher des alliances avec des « groupements qui ont combattu et combattent encore la Démocratie et la Paix « dont la défense constitue la raison « d'être du Front populaire. »

Enfin, chargé à nouveau de former le gouvernement, Léon Blum supplie la minorité réactionnaire de former avec lui l'union nationale (cette fois par mandat d'un Conseil national violant délibérément la Charte du Parti).

Comme la minorité réactionnaire refuse, Léon Blum déclare qu'il considère son gouvernement comme provisoire et qu'il fera leur place aux représentants de cette minorité dès qu'ils seront disposés à constituer cette formation d'union nationale.

Mais le Sénat le renverse.

Et c'est Daladier, flanqué de Mandel-Frossard-Bonnet-Reynaud, qui va préparer désormais l'*union nationale.*

AU COURS DU CONSEIL NATIONAL DU 9 AVRIL, LEON BLUM LANCE QUE, *MEME SOUS UNE AUTRE DIRECTION* QUE CELLE DU PARTI SOCIALISTE, « le *gouvernement de rassemblement autour du Front populaire* » *s'imposera bientôt* (1). C'est pourquoi la motion Séverac, votée à ce C. N. et acceptée par Zyromski et Bracke (déjà Zyromski avait accepté l'union nationale le 14 janvier) comporte le paragraphe suivant : « Ou d'un gouvernement groupant autour de la *majorité du Front populaire* toutes les énergies républicaines pour la sécurité du pays et pour la défense de la démocratie contre toutes les forces du fascisme intérieur et extérieur. » Il n'est même plus question de conserver au Parti la direction de ce gouvernement!!!

C'est pourquoi notre motion, rappelant la Charte et interdisant l'union nationale, s'est opposée résolument à cette éventualité. Il sera trop tard pour rectifier lorsque se posera la question d'une collaboration entre le Parti socialiste et M. Louis Marin! Trop tard malgré nous, trop tard malgré les militants du rang, dont on ne respecte pas les volontés (qu'ils demandent des comptes à leur délégué au C.N. du 9 avril et ils auront des surprises!)

Aujourd'hui, cette idée peut paraître monstrueuse à certains camarades. Qu'ils n'oublient pas le chemin parcouru : déjà on n'a pas osé déclarer une opposition impitoyable aux Mandel et aux Paul Reynaud...

Nous avons écrit, dès le 5 mars 1937, (et on a failli nous exclure pour cette clairvoyance) : « L'expérience de Front populaire est maintenant terminée sur le plan parlementaire et gouvernemental... *la pause sera définitive ou ne sera pas...* Nous refusons de cultiver les illusions dans les masses. Nous, nous n'acceptons pas de voir ce gouvernement tomber dans quelques semaines ou quelques mois, à bout de souffle, déchu, dans un climat propice au fascisme. »

Nous reprenons, avec une vigueur accrue, nos pronostics et nos avertissements. Mais cette fois, il ne s'agit plus du gouvernement de Front populaire... pour avoir imploré la confiance des banques au lieu de faire appel à la confiance des masses, il n'en est plus question.

C'est le Parti, cette fois, qui est en état de péril mortel.

Nous n'acceptons pas de le voir sombrer dans le destin des partis social-démocrates qui ont fait le lit du fascisme avant de s'effondrer lamentablement.

Le danger sera écarté si le Parti est loyalement consulté; si ces milliers de sections sont appelées à se prononcer *contre toute intégration dans l'union nationale;* si, en un mot, les militants qui l'ont forgé et développé par leurs sacrifices et leurs luttes restent fidèles à ses *principes constitutifs.*

Rappel opportun

En janvier 1930, un Congrès extraordinaire du Parti reliait la question de la participation ministérielle à celle de l'unité du Parti. Comment ne resterions-nous pas sur la *même position,* alors qu'il ne s'agit plus seulement d'une collaboration avec Daladier — comme c'était le cas — mais avec les pires réactionnaires (pourvu qu'ils ne soient pas trop ouvertement affiliés au C.S.A.R.!)

Il nous suffit, pour justifier notre cri d'alarme, de relire le rapport introductif de J.-B. Séverac publié dans la *Vie du Parti* du 15 novembre 1929 (nous souhaitons que le Congrès national des 4, 5 et 6 juin soit préparé avec le même soin, les mêmes libertés d'information et de discussion que celui des 25 et 26 janvier 1930).

Séverac écrit :

« Il y avait intérêt à tenter d'en finir « UNE FOIS POUR TOUTES » avec cette question — irritante et toujours renaissante — de la participation des socialistes à un gouvernement bourgeois...

« ... la C.A.P. a cru devoir ajouter au libellé proposé par le groupe socialiste (de l'ordre du jour du Congrès : l'Action socialiste au Parlement et le problème du gouvernement) ces quelques mots : « *et la Charte du Parti* ».

« Que signifient-ils?

« On va le dire sans détour, car autant doit être scrupuleux et continu le désir de tout faire pour éviter les frictions entre nos différents organismes, *autant doit être libre de tout ménagement l'expression de nos idées respectives.*

« Voilà donc ce que la C.A.P. a pensé :

« Le problème de la participation des socialistes à un gouvernement bourgeois a été souvent évoqué.

« Il l'a été dans la Résolution d'Amsterdam (août 1904) et dans la Résolution Kaustky (1900) à laquelle la Résolution d'Amsterdam se réfère. Il l'a été dans la déclaration commune adoptée le 13 janvier 1905 par les organisations socialistes dont l'Union allait créer le Parti socialiste (S.F.I.O.). Il l'a été à Tours (1920) au moment où, après la scission communiste, notre Parti s'est reconstitué. Il l'a été au Conseil national — tenu à Paris en 1921 — qui fut l'Assemblée constituante du Parti socialiste maintenu et dont la résolution unanime est l'expression écrite des accords oraux de Tours.

« C'est l'ensemble de ces Actes que la C.A.P. a légitimement désigné sous l'expression de « Charte du Parti ».

« Et si elle a voulu que cette expression fût ajoutée au libellé du groupe socialiste, c'est parce que toutes les résolutions qui constituent cette Charte ont condamné la pratique normale de la participation ministérielle qu'elles ont *étroitement* et logiquement rattaché la non-participation AUX PRINCIPES LES PLUS FONDAMENTAUX DU SOCIALISME; et que, par conséquent, voir dans la participation des socialistes à un gouvernement bourgeois une forme normale de l'action socialiste, c'est se mettre en désaccord avec la « Charte » du Parti et en méconnaître les propositions essentielles.

« Cette Charte affirme que « *le Parti socialiste est un Parti de lutte de classe* ».

« Que « la démocratie socialiste ne saurait rechercher aucune participation au gouvernement dans la société bourgeoise (exception faite des circonstances exceptionnelles dont parlait Kautsky) ».

« Que « le Parti socialiste reste toujours un Parti d'opposition fondamentale et irréductible à l'ensemble de la classe bourgeoise et à l'Etat qui en est l'instrument ».

« Que « tout en utilisant au profit des travailleurs les conflits secondaires des possédants et en poursuivant la réalisation des réformes immédiates revendiquées par la classe ouvrière, le Parti so-

(1) Le vote énorme qui réunit les pires fascistes, les socialistes et les communistes autour de Daladier en est une nouvelle préparation.

AVIS IMPORTANT

✦ ✦ ✦

L'expérience nous a montré que la diffusion et l'expédition en province des « Cahiers Rouges » ne se faisaient pas avec la rapidité et la méthode indispensables. Nous avons reçu aussi de nombreuses plaintes au sujet des abonnements. Aussi avons-nous décidé de CENTRALISER tous les services de notre revue.

Les camarades sont priés de s'adresser dorénavant, pour tout ce qui concerne les « Cahiers Rouges », à DEGEZ, 51, rue Saint-Georges, à Paris. C. C. P. 1478-50.

LIEBKNECHT A SCHEIDEMANN

✦ ✦ ✦

10 octobre 1914.

Sauvegarder les intérêts du Parti est le devoir des organes directeurs, mais ce n'est pas un monopole. Ce devoir s'impose à chaque camarade; la presse, les réunions, les entretiens entre camarades servent à l'accomplissement de ce devoir. Et nous sommes encore assez démocrates pour qu'un camarade, pour que tout camarade puisse, dans l'intérêt du Parti, s'opposer au plus haut tribunal du Parti. Je me suis tenu dans ces limites. Je ne les laisserai contester par personne, et par personne non plus, je ne m'en laisserai imposer d'autres.